

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

FAUNE CANADIENNE.

LES OISEAUX.

(Continuée de la page 197).

II. Sous-famille des ICTÉRINES.

Bec grêle, long, très aigu, légèrement courbé. Tarses pas plus longs que le doigt médian; ongles courts, très courbés, doigt latéral extérieur un peu plus long que l'intérieur. Pieds adaptés pour percher. Queue arrondie ou graduée.

Le genre Oriole forme à lui seul cette sous-famille dans notre faune.

Gen. ORIOLE. *Icterus*

Mêmes caractères que ceux de la famille.

Deux espèces seulement dans notre faune.

1. L'Oriole batard. *Icterus spurius*, Bon. *Oriolus*, Lin. *Turdus ater*, Gm.—Vulg. *Loriot des Vergers*; Angl. *Orchard Oriole*.—Longueur $7\frac{1}{4}$ pouces; ailes $3\frac{1}{4}$ pouces. Bec grêle, pointu, considérablement courbé; queue modérément graduée. Tête, cou tout autour, ailes, région interscapulaire du dos, avec les pennes caudales, noirs. Le reste d'un brun châtaigne, avec une ligne étroite en travers des ailes et la marge extérieure des rémiges, blanches. La femelle est d'un jaune verdâtre uniforme en dessous, olivâtre en dessus, et plus foncé sur le dos, avec 2 bandes blanches sur les ailes.

E. & R. Cet Oriole qui est très commun dans Ontario ne se montre que très rarement dans Québec. Il niche

dans les vergers, près des habitations. La femelle pond de 5 à 6 œufs d'un bleu tendre, tachetés de brun au gros bout.

2. L'Oriole de Baltimore. *Icterus Baltimore*, Daudin. *Oriolus*, Lin. *Yphantis*, Vieillot.—Vulg. *Le Baltimore*; Angl. *Baltimore Oriole*; *Golden Robin*; *Hang-Nest*.—Longueur $7\frac{1}{2}$ pouces; ailes $3\frac{3}{4}$ pouces. Tête jusqu'au milieu du dos, ailes, scapulaires, et dessus de la queue, noirs; le reste du dessous, le croupion, les couvertures caudales et les petites couvertures alaires, avec une portion terminale des plumes caudales, excepté pour les 2 du milieu, d'un rouge orange. Bords des remiges avec une bande à travers l'extrémité des couvertures alaires, blancs. La femelle est moins brillante, le noir étant remplacé par le brun, et chaque plume portant une tache noire.

P. E. & AC. Le Baltimore se montre assez communément à Québec. Il se tient d'ordinaire dans les bois, où il fait sa ponte. Les œufs, au nombre de 5, sont blancs, légèrement lavés de rose, avec des points pourpres et de longues lignes brunes qui s'entrecroisent. Le Baltimore se soumet assez facilement à la captivité, et possède un chant fort agréable.

III. Sous-famille des QUISCALINES.

Bec aussi long que la tête, à pointe rabattue en bas. Les bords des mandibules se repliant en dedans à la commissure, leur donnent une apparence tubuleuse. Queue plus longue que les ailes, ordinairement fortement graduée. Jambes propres à la marche.

Cette sous-famille comprend 2 genres dans notre faune, ne renfermant chacun qu'une seule espèce.

Queue plus courte que les ailes, presque carrée; bec plus court que la tête..... *Scolecophagus*,

Queue plus longue que les ailes, fortement graduée; bec aussi long que la tête... *Quiscalus*.

I. Gen. MAINATE. *Scolecophagus*, Swainson.

Bec grêle, plus court que la tête, à commissure sinuée, à sommet arrondi, mais non aplati. Queue carrée ou légèrement arrondie.

Le Mainate couleur de fer. *Scolecophagus ferrugineus*, Sw. *Oriolus*, Gml. *Gracula*, Wils.—Angl. *Rusty Blackbird*.—Longueur 9½ pouces; ailes 4¾; queue 4 pouces. Bec grêle, plus court que la tête. Ailes près d'un pouce plus longues que la queue, la 2e rémige la plus longue. Queue légèrement arrondie. Couleur noire avec reflets pourpres; les ailes, les couvertures caudales et le bas du ventre, lavés de vert. La femelle d'un brun foncé.

P. A. & A C. On rencontre assez communément ce Mainate en automne, associé aux Etourneaux pour ravager des champs de maïs. En Janvier dernier, on nous en apporta une femelle qu'on venait de tuer à l'Isle d'Orléans. La femelle construit son nid dans des arbrisseaux, et pond de 4 à 5 œufs d'un bleu tendre marqués de taches et de lignes brunes.

2. Gen. QUISCALE. *Quiscalus*, Vieillot.

Bec aussi long que la tête, à sommet légèrement courbé, à commissure fortement sinuée. Ailes plus courtes que la queue. Queue longue, distinctement graduée.

Le Quiscale versicolore. *Quiscalus versicolor*, Vieillot. *Gracula quiscula*, Lin. *Chalcophanes*, Wagl.—Vul. *Mainate pourpre*; Angl. *Crown Blackbird*; *Purple Grackle*. Longueur 12 pouces; ailes 6; queue 5¾ pouces. Bec très courbé au bout. Tête et tout le tour du cou d'un bleu d'acier, le reste du corps varié de reflets de bronze, or, cuivre, vert et pourpre. Bords des plumes alaires et caudales verdâtres. Femelle plus brune.

P. E. & A C. Ce Mainate se montre ici plus commun que le précédent. Cependant il n'hiverné pas d'ordinaire dans notre pays. La femelle pond 4 à 5 œufs d'un bleu tendre, marqués de taches obscures et de brun léger, sur lesquelles s'étendent des taches et des lignes noires ou très foncées. Voir pl. I.

(A Continuer.)

PETITE FAUNE ENTOMOLOGIQUE

DU

CANADA.

(Continuée de la page 200).

Fam. II. CARABIQUES. *Carabida*.

Tête large ; mandibules longues, découvertes.

Antennes *insérées sous un rebord de la tête*, un peu en arrière de la base des mandibules.

Mâchoires à 2 lobes, l'extérieur bi-articulé, l'intérieur courbé, aigu, et cilié d'épines.

Menton profondément échanéré, à languette plus ou moins proéminente, ordinairement muni de paraglosses.

Prothorax avec épimères et épisternes le plus souvent disjuncts.

Métasternum en pointe en arrière, atteignant ordinairement le 2^e segment abdominal.

Abdomen avec les 3 premiers segments soudés, *le premier visible seulement aux côtés*.

Jambes grêles, propres à la marche ; hanches antérieures globuleuses, les postérieures dilatées intérieurement ; tarses à 5 articles.

Une des familles les plus nombreuses en espèces. Les Carabiques sont presque tous des carnassiers, faisant la guerre à une foule d'autres insectes, et, par cela même, pouvant être rangés parmi les insectes utiles. Les nombreuses espèces d'un certain nombre de genres en rendent l'identification très difficile.

Cette famille se partage en 2 sous familles, savoir : les Carabides et les Harpalides.

1 (14) Epimères du mésothorax atteignant les hanches..... CARABIDES.

2 (13) Antennes à base découverte ; jambes antérieures simples, entières ;

3 (4) Mésosternum caché par le prosternum ; écusson o. 1. ОМОФРОН.

- 4 (3) Mésosternum visible, écusson distinct;
- 5 (6) Cavités coxales antérieures fermées par le préster-
num; élytres fortement ocellées 2. ELAPHRE.
- 6 (5) Cavités coxales antérieures ouvertes;
- 7 (12) Tête triangulaire; labre non bilobé;
- 8 (9) Menton avec 2 dents 3. NÉBRIE.
- 9 (8) Menton avec une seule dent;
- 10 (11) 3e article des antennes fortement comprimé 4. CALOSOME.
- 11 (10) 3e article des antennes cylindrique 5. CARABE.
- 12 (7) Tête allongée; labre profondément bilobé 6. CYCHRE.
- 13 (2) Antennes à base cachée sous un repli du front;
jambes antérieures dilatées et échancrées au
côté interne 7. DYSCHIRIE.
- 14 (1) Epimères du mésothorax n'atteignant pas les hanches. HARPALIDES
- 15 (16) Abdomen à 7 ou 8 segments. 8. BRACHINE.
- 16 (15) Abdomen à 6 segments;
- 17 (37) Les 3 premiers articles des antennes glabres;
- 18 (27) Élytres tronquées à l'extrémité;
- 19 (20) Tête rétrécie en arrière. 9. LIBIE.
- 20 (19) Tête non rétrécie en arrière,
- 21 (26) Articles des tarsees simples, filiformes;
- 22 (25) Palpes labiaux grêles;
- 23 (24) Thorax tronqué à la base. 10. DROME.
- 24 (23) Thorax légèrement lobé à la base 11. MÉTABLÈTE.
- 25 (22) Palpes labiaux forts, dilatés 12. AXINOPALPE.
- 26 (21) 4e article des tarsees triangulaires, bilobé 13. CYMINDIS.
- 27 (18) Élytres obliquement sinuées au sommet;
- 28 (16) Tarsees antérieurs des ♂ avec 2 séries de papilles;
- 29 (32) Jambes antérieures grêles; articles dilatés des tarsees étroits;
- 30 (31) Dent du menton échancrée; ongles plus ou moins
dentés 14. CALATHE.
- 31 (30) Dent du menton entière; ongles simples 15. PLATYNE.
- 32 (29) Jambes antérieures épaissies à l'extrémité; articles
dilatés des tarsees triangulaires ou cordés; -
- 33 (34) Dernier article des palpes dilaté 17. MYAS.
- 34 (33) Dernier article des palpes cylindrique; élytres à
points enfoncés plus ou moins nombreux .. 17. PTÉROSTIQUE.
- 35 (34) Dernier article des palpes ovale; élytres sans points
enfoncés; tête sans aucun rétrécissement en
arrière 18. AMARE.
- 36 (28) Tarsees antérieures des ♂ fortement spongieux-pu-
bescents 19. CHLGENIE.
- 37 (17) 2e article des antennes plus ou moins pubescent;

foncée et un renflement au milieu. Jambes brunes; tarses noirs. Élytres avec des enfoncements arrondis et aplatis au fond.—A R.

2. **Ela hre poli.** *Eiaphrus politus*, Leconte. — Longueur 0.4 pouce. D'un vert bronzé *luisant*. Prothorax avec une ligne longitudinale enfoncée au milieu, se bifurquant en avant, avec un gros point enfoncé de chaque côté, au milieu. Points enfoncés des élytres comme mammelonnés, c'est-à-dire *portant au fond un petit soulèvement rebordé tout autour*.—A R.

3. **Elaphre cicatrisé.** *Elaphrus cicatricosus*, Lec. — Longueur, 0.8 pouces. D'un *brun très foncé* et uniforme. Points enfoncés des élytres comme dans l'espèce précédente, mais encore *plus apparents*.—R.

3. Gen. NÉBRIE. *Nebria*, Latreille.

Tête brièvement ovalaire, non rétrécie en arrière. *Dent du menton bifi-fo*. Antennes grêles, au moins de la longueur de la moitié du corps. Prothorax transversal, cordiforme, ayant tous ses angles distincts. Élytres peu convexes ou déprimées.

Nébrie à pieds pâles. *Nebria pallipes*, Say. — Longueur, 0.6 pouce. Tout le corps brun, quelquefois assez pâle. Antennes et pattes jaunâtres, Prothorax cordiforme, portant un rebord relevé sur les côtés. Élytres aplaties, à stries finement ponctuées. R.

Les espèces *mannerheimii*, *castanipes* et *mæsta* sont énumérées parmi les insectes Canadiens, mais nous n'avons encore pu prendre aucune de ces dernières.

4. Gen. CALOSOME. *Calosoma*, Weber.



Fig. 13.

Labre transversal, faiblement bilobé. Dent du menton simple, aiguë. *3e article des antennes plus long que les autres, comprimé, tranchant en arrière*. Prothorax court, fortement arrondi sur ses côtés, ses angles postérieurs non saillants. Élytres en carré allongé, toujours convexes.

1. **Calosome chaud.** *Calosoma calidum*, Fabr. — Longueur 1 pouce. D'un noir un peu cuivré, surtout sur les élytres. Pieds noirs; antennes noires, un peu plus pâles à l'extrémité. Élytres très *rabattues postérieurement et portant chacune 3 rangées de gros points enfoncés et dorés*. C.—Fig. 13.

2. **Calosome froid.** *Calosoma frigidum*, Leconte. — Longueur 1 pouce. D'un noir uniforme dans toutes ses parties. Elytres moins rabattues postérieurement que dans le précédent, portant aussi 3 rangées de points enfoncés, mais non dorés. R R.

3. **Calosome scrutateur.** *Calosoma scrutator*, Fabr. — Un peu plus grand que les précédents. Prothorax d'un beau violet cuivré ; élytres d'un beau vert métallique, bordées tout autour d'une ligne cuivrée. — Non encore rencontré dans la Province de Québec, pensons nous ; se trouve dans Ontario.

(A continuer).

LES BORDS DE LA MER.

Mardi, le 2 juillet, à 2 h. P. M., nous prenions passage à bord du *Secret*, pour une petite excursion dans le Golfe St. Laurent, en vue surtout de renouveler connaissance avec les habitants des eaux et des rivages de la mer.

Le vapeur est encombré de passagers ; touristes, citadins fuyant la chaleur des villes, étudiants des Provinces s'en allant en vacances &c., &c. Heureux les prudents qui longtemps d'avance ont eu la précaution de retenir des cabines, car la moitié au moins des voyageurs devront se contenter des tables et des bancs pour prendre la position horizontale pendant la nuit ; et un vent debout assez humide et froid, nous fait présager qu'il pourrait arriver qu'elle ne serait pas des plus agréables. Personne cependant ne paraît encore incommodé du mouvement du vaisseau, et au souper tout le monde paraît approvisionné du meilleur appétit.

Mais 9h. sont déjà sonnées et les nombreux cercles formés sur le pont commencent à se dégarnir, les conversations deviennent de moins en moins bruyantes, et les garçons de chambre ne peuvent suffire à satisfaire les nombreuses demandes qui leur viennent de tous côtés.

Nous descendons dans le salon inférieur où nous avons remarqué une respectable pile de matelas. Les garçons qui

en disposent pour des requérants descendus avant nous, ne paraissent pas entendre nos interrogations. Voyant que la pile allait être bientôt épuisée sans qu'on occupât de nos demandes, nous en saisissons l'un et l'étendons à côté même de l'escalier, et sans autre cérémonie, nous nous étendons dessus, en nous couvrant la tête de notre mouchoir; oreillers, draps, couvertures, étaient des superfluités auxquelles il ne fallait pas alors songer. Malgré les allées et venues de passants nombreux qui nous piétinaient sur les jambes, à la recherche de matelas, nous allions clore l'œil, lorsque nous nous trouvons menacé d'être dépossédé de notre bien légitime usurpation. Qui est là, demande un nouveau garçon qui venait de descendre, et d'un ton d'arrogante autorité?.....Est-ce une dame?.....Comme notre soutane avec notre mouchoir blanc pouvaient fort bien lui donner le change, nous faisons la sourde oreille, bien décidé toutefois à nous rendre coupable d'un péché contre la galanterie, si on en venait à des voies de fait pour nous priver de notre si peu enviable position. Mais nous entendons des voisins dire: ne le dérangez pas; c'est un prêtre. Et de fait on nous laissa tranquille.

Minuit était déjà sonné que les plaintes et les récriminations de nombreux passagers qui ne pouvaient pas même se trouver une portion de plancher assez grande pour pouvoir s'y étendre se faisaient encore écho d'un bout du salon à l'autre. Les propriétaires de vaisseaux ne devraient pas se charger de passagers au delà du nombre que leurs aménagements leur permettent de prendre, ou du moins ne devraient pas se faire payer un confort qu'ils paraissent si peu soucieux de procurer.

Mercredi, le 4, à 7h. du matin nous sommes à la Pointe-aux-Pères. Trois chaloupes viennent nous amener un renfort de voyageurs, mais par contre nous en enlèvent encore un plus grand nombre pour les conduire à terre. Le vent nous vient maintenant du S. O., la mer est calme et le temps magnifique.

Nous continuons notre route en nous tenant à quelques arpents seulement du rivage, de sorte que nous avons une

vue parfaite des localités devant lesquelles nous défilons. Ste. Luce, Ste. Flavie nous montrent des paroisses à l'aspect le plus prospère; les constructions sont d'une propreté remarquable, et les montagnes, assez éloignées de la rive, nous laissent voir des champs unis, tout luxuriants de verdure.

A la rivière Métis, nous distinguons les moulins de Mr. Price et un navire en chargement à l'embouchure; St. Octave paraît un peu en arrière sur une petite colline. Sandy Bay nous montre sa jolie église presque sur le rivage, qui se découpe partout en dentelures des plus pittoresques.

Nous passons la Rivière Blanche, Matane, Ste. Félicité. A Cap Chat, les montagnes paraissent se rapprocher un peu du rivage pour laisser moins d'étendue à la plaine qui borde le Fleuve. Un petit rocher tout près de la rive, s'isole du reste, pour nous présenter dans sa silhouette l'apparence de plusieurs animaux fantastiques; c'est par ce qu'on aura cru, sans doute, y reconnaître la forme d'un chat, qu'on en a donné le nom à la place.

Ste. Anne des Monts nous laisse voir une bien belle paroisse avec une église à trois clochers. La chaîne de montagnes ici semble s'être reculée tout à coup, un instant, pour s'élançer avec plus d'impétuosité sur le Fleuve, qu'elle atteint à quelques milles plus loin, car à partir d'ici, nous ne trouvons plus les établissements, comme Mont-Louis, Cap Desrosiers, Rivière aux Renards &c. que dans des coupes à travers la chaîne même des montagnes.

Vendredi, à 4½ h. du matin, nous doublons le cap La Vielle, qui est le point le plus avancé de la péninsule, vers le N. E., et nous entrons dans la Baie de Gaspé qui a 7 lieues de longueur. Nous laissons à notre droite la Grand' Grave, le Cap-aux-Os, et Douglstown à notre gauche. A 7½ h. nous accostons le quai de Gaspé. Il fait une pluie battante; cependant nous pouvons reconnaître le paysage enchanteur de ces environs. La résidence de l'Hon. LeBoutilher, de l'autre côté de la rivière, qui n'a plus que quelques arpents de large ici, nous rappelle ces châteaux des seigneurs du

moyen âge, moins toutefois les tourelles et les murs crénelés, que la vie paisible et les allures pacifiques des avoisnants ici rendraient fort inutiles.

D'ici nous retournons sur nos pas pour sortir de la Baie, et cotoyant toujours la rive, nous passons devant S. George du Chien Blanc, qui nous montre sa chapelle dans une magnifique situation. Puis, passant la pointe S. Pierre, nous coupons la Malbaie, pour nous diriger directement sur Percé, qui droit en face de nous, se détache de la rive pour nous laisser voir dans son flanc, son alcove percée à jour, et à son extrémité Est le bras gauche d'une autre alcove autrement considérable, mais qui, privée depuis une trentaine d'années de son ceinture, ne figure plus maintenant qu'un chandelier ou une colonne verticale d'une centaine de pieds carrés. Enfin à 10½ h. nous descendons dans la chaloupe qui nous dépose sur le rivage de Percé, but de notre voyage.

Percé est une place magnifique ! Le mont Ste. Anne d'une hauteur de 1300 pieds, lui sert de fond du côté du S. O., et droite en face c'est la vue de la mer sans aucun obstacle. A cinq milles au large, vers l'Est, s'étale l'île Bonaventure, qui s'étend sur une longueur de 6 milles environ. La côte de cette île, du côté de la terre ferme, s'abaisse graduellement jusqu'au rivage, et de nombreuses habitations bordent cette côte d'un bout à l'autre. Mais du côté du N. E., c'est une falaise abrupte de plus de 100 pieds d'élévation, où des milliers d'oiseaux marins, Goelands, Macareux, Guillemots &c. y font l'élève de leurs petits petits.

La seule inspection de la côte suffit pour nous démontrer le travail de destruction que les vents et la mer n'ont cessé d'opérer ici. Nul doute que le Cap Percé lui même ne faisait qu'un autrefois avec le mont Joli qui le regarde en face, et dont il se trouve actuellement séparé par un passage de 4 à 5 arpents, que la mer couvre à chaque marée. Ce cap, qui peut mesurer de 5 à 6 arpents de longueur sur un arpent à peu près de largeur, s'élève verticalement de la mer, à une hauteur de 250 pieds. Il est formé d'un calcaire d'une couleur rouge très prononcée, et se désagrégant

assez facilement. Le dessus forme un plateau uni, en partie reconvert de gazon, et servant, comme le N. E. de l'île Bonaventure, de retraite à des milliers d'oiseaux marins, qui y établissent leurs nids, sans aucune crainte d'être dérangés par des maraudeurs. Jour et nuit leur cacophonie se fait entendre par tout le village. Lorsque l'arcade du N. E. avait encore son centrage, on parvenait par cette extrémité, qui était alors beaucoup moins abrupte, à monter jusque sur le plateau. Nous avons même rencontré un vieillard qui nous assura y avoir pénétré plusieurs fois. Mais depuis environ 25 ans, la chose n'est plus possible, et le plateau est la propriété exclusive des Goelands et des autres oiseaux marins leurs co-associés.

La première chose qui frappe l'étranger en mettant le pied sur le rivage de Percé est une odeur infecte de poisson pourri, à laquelle les gens de l'endroit sont si bien habitués qu'ils ne paraissent pas la remarquer. Les nombreux *vigneaux* sur lesquels on étend la morue pour la faire sécher, mais bien plus encore les têtes et les débris qu'on abandonne sur la grève, expliquent sans peine la cause de cette odeur. On se plaint quelquefois de l'odeur qui nous revient de certains hangars à poisson de la basse-ville de Québec; mais c'est un parfum composée aux exhalaisons dont l'atmosphère de Percé est imprégnée. Et partout, non seulement dans les chemins, mais encore dans les salons, les chambres à coucher, et jusque dans l'église, vous revient la même senteur. Il paraît toutefois que cette odeur n'a rien de désordonné avec les règles de l'hygiène, car tout le monde exhibe ici l'apparence de la meilleure santé.

La petite plaine que circonscrit le mont Ste. Anne et les collines qui l'avoisinent, et qu'occupe en grande partie le village de Percé, ne présente qu'une variété assez restreinte de plantes. Le hêtre, la pruche (*Abies Canadensis*), le chêne, l'orme, l'érable &c. ne s'y montrent pas. On rencontre ce dernier dans les montagnes en arrière. Les aulnes, cormier, saules, cornouiller (*hart-rouge*), sureau rouge &c. y paraissent communs. Parmi les plantes herbacées, la berce (*heracleum lanatum*) nous montre partout ses larges

cymes blanches, et sur les rochers, près de la mer, nous retrouvons les plantes ordinaires des rivages marins : la potentille tridentée, la stellaire boréale &c. Nous n'avions encore fait que quelques pas sur le sol, que soulevant un bout de planche, nous y trouvons 3 magnifiques carabes de Lapilay (*Carabus Lapilayi*) espèce assez rare dans les environs de Québec, et que nous n'avons jamais rencontrée à Portneuf. Mais comme nous voulons donner à la fin de cette narration une liste de nos captures en fait d'insectes, dans ces localités, nous nous abstiendrons de signaler leur rencontre dans le cours de ce récit.

De tous temps les habitants du bas du Fleuve se sont fait remarquer par leur hospitalité ; ceux du Golfe ne leur en cèdent rien sous ce rapport. On pousse souvent les égards si loin, qu'on se prendrait à croire parfois qu'on leur fait une faveur en les visitant, en logeant chez eux. On ne se contente pas de nous offrir ce qu'on a de meilleur dans la maison, mais on s'ingénie de toutes façons à nous amuser, à nous faire passer agréablement le temps. Des voitures à notre disposition, des promenades dans le voisinage, souvent même des parties de plaisir, sont organisées à notre occasion. Nous rencontrâmes toutes ces prévenances dans le Rév. Mr. Thivierge, curé de Percé, et nous avouons avoir eu assez peu de délicatesse pour mettre largement à contribution ses bonnes dispositions à notre égard.

Comme notre but était particulièrement d'étudier les animaux des rivages de la mer, c'est sur la grève, à marée basse, que nous dirigeâmes le plus souvent nos excursions. La grève de Percé, dans l'anse qui fait face au village, est très peu étendue, l'eau prenant presque de suite une assez grande profondeur, et toute composée de petits cailloux, usés et polis par le mouvement que leur imprime la vague à chaque marée tant soit peu agitée par le vent. Nous trouvâmes parmi ces petits cailloux, plusieurs labradorites fort remarquables. Dans ce gravier mobile, point de varechs, point de coquillages, et très peu d'animaux ; mais à quelques pas plus loin, sur la langue qui, à basse marée, relie le cap Percé au Mont Joli, c'est tout différent.

Une épaisse végétation d'algues recouvre presque tous les cailloux, d'énormes frondes de goemons s'entassent les unes sur les autres en certains endroits, et à chaque pas, de petites flaques d'eau, retenant une foule de petits animaux d'une marée à l'autre. Dieu, dans sa fécondité infinie, a peuplé la terre d'êtres sans nombre; mais peut-être s'est-il surpassé encore en peuplant la mer. Ici, vous n'êtes pas capable d'appuyer le pied sans écraser des centaines d'êtres vivants: ce sont des moules, des crevettes, des balanes, des hélices et mille autres petits animaux qui semblent se disputer l'espace. Retournez cette pierre, vous y trouverez blottis 2 ou 3 crabes y attendant le retour de la marée, et à côté, vous pouvez y prendre des crevettes à jointées, pendant que d'énormes vers, de 7 à 8 pouces de long, agitent leurs mille pattes pour s'enfoncer dans leurs retraites creusées dans le sable. Toutes les pierres à côté de vous sont hérissées de Patelles à forme conique, de Linnées qui y promènent leurs hélices, et de balanes vous montrant leurs pointes aigues.

Mais avant d'entrer dans des détails sur chacun de ces animaux, examinons d'abord ces berges qui reviennent du large, lourdement lestées par la magnifique morue qu'on a retirée du fond, et mettons nous au fait des opérations de cette pêche et de la préparation de ce précieux poisson.

Les berges dont on fait usage pour la pêche de la morue sont de belles chaloupes, très légères, de 18 à 20 pieds de quille, munies de voiles, et pouvant porter de 18 à 20 quintaux. Elles sont montées par 2 hommes qui donnent leur attention chacun à 2 lignes, car la pêche de la morue se pratique ici à la main, comme le font les amateurs pour les petits poissons. Il y a cette différence qu'on ne se sert pas de manches, mais que les lignes, en forte ficelle, et munies d'un gros hameçon, sont envoyées directement au fond, à 10, 12, 15 & 20 brasses quelquefois de profondeur. Nos 2 hommes, placés chacun à une extrémité de la berge, sont continuellement occupés à retirer leurs longues lignes du fond, pour faire sauter par dessus bord l'imprudent poisson qui s'y est laissé prendre, et à renouveler l'appas

pour renvoyer aussitôt la ligne à l'eau. Deux hommes, dans les temps où la morue mord bien, prennent ainsi jusqu'à 12 et 15 *drafts* dans une journée (La *draft* pèse 224 lbs. et donne d'ordinaire 100 lbs de poisson sec).

Les pêcheurs, comme tous les industriels, et peut-être plus encore que tous les autres, ont des termes propres pour différents appareils et les opérations qui les concernent. Et comme ici, dans le Golfe, les pêcheries ont d'abord été exploitées par des Jersiais, les termes particuliers que l'on emploie sont, la plupart du temps, des mots bâtards, mi-partie anglais et mi-partie français, comme l'idiôme ou plutôt le patois qui distingue les habitants des îles de la Manche. Ainsi ils appellent *boitte*, corruption du mot anglais *baill*, appas, ce qu'ils emploient pour appâter leurs lignes. Ils iront le soir à *la boitte* ; *la boitte manque* ; tendre des filets *pour la boitte*, etc., etc. La boitte qu'en emploie le plus souvent pour la morue est le hareng, le lançon, l'en-cornet (mollusque fort singulier) et en certains endroits des coquilles bivalves du genre *Mye*, *Mya arenaria*, etc.

Les berges revenues au rivage chargées du produit de la pêche, on procède de suite à l'apprêt du poisson. On débute d'abord par une triple opération, savoir : *piquer*, *décoller*, et *trancher* ; on a donc un piqueur, un décolleur et un trancheur. Une jeune fille fait souvent l'office de piqueuse ou de décolleuse, et alors pour ne pas souiller son cotillon par le limon qui s'échappe du poisson, elle s'enfonce dans un barril vide tenu là pour cette fin. Cette singulière position ne manque pas d'intriguer fortement les étrangers qui la remarquent pour la première fois.

Un étal est donc installé sur la grève même, tout près de la berge. Le piqueur et la décolleuse, emboîtée dans son barril, se tiennent d'un côté et le trancheur de l'autre côté. On apporte sur cette table une certaine quantité de morues. Le piqueur en saisit une de la main gauche, par la tête, la tourne sur le dos, et au moyen d'un fort couteau lui coupe la gorge d'une ouïe à une autre et lui fend le ventre dans toute sa longueur. La faisant

couler ensuite sur l'échal, il la passe à la décollense, qui, lui ouvrant le ventre, en retire le foie qu'elle jette dans une caisse à sa portée, puis arrachant de ses doigts les entrailles, elles les laisse tomber à terre avec la tête qu'elle décolle en rompant simplement le cou. Le poisson ainsi décapité est ensuite passé au trancheur, lequel, armé d'un fort couteau ou tranche de la main droite, en donne un coup de chaque côté de l'arrête dorsale, et saisissant de sa main gauche, munie d'une mitaine, l'extrémité de cette arrête, il l'enlève complètement et la laisse tomber sur le sol, en même temps qu'il pousse le poisson dans un boyard tout près de lui qu'on transporte au *chaufaud* lorsqu'il est plein. Mais ces 3 opérations se font avec une telle célérité, qu'il faut bien moins de temps pour les exécuter qu'on en prend pour le dire.

La morue ainsi préparée est transportée pour être salée au hangar, qu'ici on appelle *chaufaud*, probablement par corruption du mot échafaud. On la dépose alors en piles, interposant une couche de sel entre chacune. Après trois à quatre jours de cette salaison, on la sort pour la soumettre au séchage à l'air libre, et surtout au soleil. On l'étend pour cette fin, la chair en haut, sur des tréteaux à claire voie, recouverts de branchages. On donne à ces tréteaux le nom de *vigneaux*. Nous avons longtems cherché l'origine de ce mot *vigneau*, lorsqu'à la fin nous avons cru la trouver dans la corruption du mot anglais *vine*, tige, sarment; et de fait, les Jersiais appellent *vignes* les branches qu'ils étendent ainsi sur leurs tréteaux. De *vigne* à *vigneaux* la transition est toute naturelle.

Un mot qui surprend aussi les étrangers dans ces quartiers, est celui de *grave*, qu'on croit d'abord employé pour désigner la grève. Cependant la *grave* n'est pas tout-à-fait la grève; c'est un espace, ordinairement sur la côte, dont on recouvre le gazon de gravier, afin d'y étendre les filets pour les faire sécher; De gravier à *grave* la pente est facile et s'explique aisément.

La morue sur les *vigneaux* pourra sécher suffisamment

en 3 ou 4 jours lorsque le temps est favorable. Mais il faut la surveiller constamment ; arrive-t-il un orage, ou seulement le serein de la nuit, il faut la mettre en piles, pour la mettre à l'abri, car l'humidité lui nuit sérieusement. La morue qui a été exposée à la pluie, prend une couleur jaunâtre et perd considérablement de son goût, et conséquemment de sa valeur sur le marché.

La morue que nous avons vue dans les berges était toute d'une belle grosseur ; quelques unes même dépassaient la taille commune, et pouvaient peser de 25 à 30 lbs. Les pêcheurs nous dirent que dans l'automne, lorsqu'ils pêchent sur le banc de Miscou, ils en prennent quelquefois qui pèsent jusqu'à 80 lbs.

La morue se vend ici aux bourgeois \$2.25 la draft, ce qui donnerait d'assez bonnes journées, lorsque deux hommes en prennent de 10 à 12 drafts ; cependant il faut déduire le coût et l'entretien de la barque, des filets, des lignes &c. Mais il se trouve peu de pêcheurs qui peuvent ainsi pêcher à leur compte, presque tous sont endettés envers les fournisseurs, ou payent des loyers pour les appareils. Les MM. Robin n'ont pas moins de 100 berges à Percé qu'ils font conduire à leur compte par des hommes à gages, et presque tous les habitants de l'endroit sont leurs débiteurs, ou plutôt leurs serfs, car ils les mènent et les taillent à discrétion. Ils fournissent aux pêcheurs les provisions, les marchandises, les appareils &c. à leur besoin, mais aux prix qu'ils veulent, et ne leur payent la morue que ce qu'ils veulent aussi. Le temps de la pesée est-il arrivé, les commis s'en vont dans les hangars, classifient les qualités du poisson comme ils le jugent convenable, et le font transporter chez eux, sans que souvent le pêcheur qui est *au large*, ait même connaissance de la chose. Après la saison de pêche, on se contentera souvent de dire au pêcheur que sa dette n'a pas diminuée, qu'il doit encore beaucoup, sans lui en faire souvent connaître le montant exact. Et quelquefois après des 6, 7 et 8 années écoulées ainsi, on viendra lui dire qu'il lui faut passer un acte de cession de sa propriété, parce que sa dette est trop élevée pour qu'il puisse jamais la payer. La chose,

toute révoltante qu'elle soit, est tellement passée en coutume, les pêcheurs sont tellement habitués à ce servilisme, qu'ils semblent s'y soumettre comme à une nécessité incontrôlable, et il n'en est presque point qui visent à s'y soustraire. On comprend aisément qu'une fois engagé dans cette voie, il faut de l'énergie et des succès plus qu'ordinaires pour pouvoir acquitter capital et intérêts d'une dette qu'on grossit ainsi à volonté, et dont les acomptes ne sont aussi quotés qu'aux prix qu'il plaira au créancier d'établir. Espérons que l'Intercolonial, en rendant les communications plus faciles, pourra amener de la compétition parmi les exploitateurs des pêcheries, et fournir par cela même le moyen pour plusieurs de se soustraire au joug sous lequel ils gémissent maintenant.

Ce triste état de chose fait que la plupart des habitants de ces endroits de pêche sont devenus sans souci pour leurs propres affaires; dépensant largement tant qu'on veut leur faire crédit, et semblant attachés à leur triste situation par des liens qu'ils ne soupçonnent pas même pouvoir être rompus. Aussi malgré leurs durs travaux, sont-ils généralement pauvres; ceux qui ont quelques avances sont notés parmi eux comme de rares exceptions.

La pêche de la morue est à peu près la seule qui se pratique à Percé. On y prend peu de maquereaux, et le hareng n'est guère recherché que pour la boîte.

On rencontre fréquemment sur la grève des débris de homards, que les vagues agitées par le vent ont assommés sur les cailloux; mais près du cap Percé, on les prend tout vivants, et souvent de taille extraordinaire. Il suffit d'agiter un bâton en dessous des frondes de varechs qui recouvrent les cailloux, pour qu'on en ramène un homard qui s'y tient par ses serres.

Le Homard, *Homarus Americanus*, comme notre écrevisse, appartient à la classe des Décapodes de l'ordre des Crustacés. Il porte donc 10 pattes, dont les 6 premières sont terminées par une pince à 2 doigts. On donne le nom de serres aux doigts de la première paire qui sont beau-

coup plus développés que ceux des suivantes et qui remplissent l'office de mains pour l'animal. Le Homard porte aussi 4 antennes, dont les 2 intermédiaires sont terminées par des filets, les pédoncules des latérales étant nus avec des saillies en forme d'écailles ou de dents.

Une singulière faculté dont jouit le Homard, avec toutes les écrevisses, est de pouvoir reproduire les parties de ses pattes lorsqu'on les lui ampute. Ses énormes serres mêmes, qui souvent ont plus de deux pouces de largeur, se reproduisent en peu de temps lorsqu'on les enlève.

Malgré la dureté du test qui les recouvre, les Homards se dépouillent tous les ans de cette enveloppe. On conçoit que la croissance deviendrait quasi impossible dans l'espèce de cylindre crustacé où ils se trouvent renfermés ; mais ils le laissent tous les ans, pour en prendre un plus grand.

La femelle pond un grand nombre d'œufs et se les attache aux écailles de la queue, aussitôt que pondus. Elle retient de même sous elle, au moyen de ses pattes abdominales, ses jeunes petits, jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour se protéger eux-mêmes.

La chair du Homard constitue un aliment fort recherché des gourmets. On a commencé à exploiter cette industrie sur une large échelle à New-Carlisle, dans la Baie des Chaleurs.

Nous avons trouvé dans l'estomac d'une morue une autre espèce de Homard, mais l'ayant perdue malheureusement depuis, nous ne pouvons en préciser le nom. Par la conformation extérieure, nous crûmes d'abord que c'était un Crabe, avec un prolongement entre les yeux, mais nous aperçûmes ensuite sa queue qu'il tenait recourbée sous la poitrine et dont l'éventail écailleuse qui la termine était toute chargée d'œufs. C'était probablement quelque espèce du genre *Pandalus*.

Un Crapaud dans un œuf de poule.

Un correspondant du *Pionnier de Sherbrooke* ayant rapporté qu'il avait trouvé un crapaud dans un œuf de poule, le Rédacteur de cette feuille nous interpella à ce sujet, nous invitant à émettre notre opinion sur ce fait. Croyant que le correspondant et le Rédacteur n'étaient pas sérieux, nous répondîmes de même sur le ton du badinage, Mais voila que dans son édition du 9 du courant, le *Pionnier* revient à la charge en ces termes :

“ Il faut avouer que cette réponse (la nôtre) ne jette pas grand jour sur la question. Sans engendrer un crapaud, nous pensions qu'il est bien possible qu'une poule en avale un tout petit et qu'il passe de là dans un œuf. Notre confrère niera-t-il que l'on puisse trouver un serpent dans un œuf? La chose est arrivée plusieurs fois. Pourquoi serait-elle impossible pour un crapaud? Nous voudrions une réponse sérieuse ”

Laissant donc de côté tout badinage, nous répondons sérieusement :

Si l'on pouvait trouver des serpents dans des œufs de poule, nous croirions sans peine qu'on pourrait tout aussi, bien y rencontrer des crapauds. Mais malheureusement pour l'avancé de notre confrère, la chose n'est jamais arrivée, par ce qu'elle n'est pas possible. Etant admis que les parents n'engendrent que des êtres semblables à eux, il ne peut se faire qu'un serpent, ou tout autre animal, puisse sortir d'un œuf qu'une poule vient de pondre. Les prétendus faits de ce genre qu'on mentionne quelquefois, doivent être rangés parmi ces absurdités qui prennent cours assez souvent en dépit du sens commun, et que parfois des personnes dignes d'être crues, sans avoir bien pesé la chose, répètent de confiance, pour l'avoir entendu dire à d'autres.

Admettant qu'une poule pourrait avaler un crapaud, il serait tout de même impossible à celui-ci de pénétrer dans un œuf. Car en outre de l'extrême puissance de digestion que possède la poule avec toutes les Gallinacées, son anatomie s'oppose directement à une telle intromission.

En effet, bien que les œufs, dans les oiseaux, n'aient qu'une issue commune avec les excréments, ce n'est que parvenus dans le cloaque, c'est-à-dire, immédiatement avant d'être expulsés au dehors, qu'ils deviennent en contact avec les résidus de la digestion; et alors leur parfaite conformation, et surtout leur écaille, serait un obstacle à toute intromission étrangère quelconque; une telle intromission entraînerait nécessairement leur destruction. On sait que l'œuf, à l'état rudimentaire, repose dans les ovaires, qui sont conformés à peu près comme une grappe de raisin, chaque ramification en retenant un à la manière des pédicules du raisin qui portent chacun un grain. Échappé de l'ovaire, l'œuf enfle l'oviducte, où il se revêt de son albumen (blanc) qu'il reçoit de la muqueuse de ce conduit, et plus tard de son écaille, par le carbonate de chaux qu'il rencontre immédiatement avant de passer dans le cloaque pour être expulsé au dehors. Tout corps organisé, avalé, subit donc le travail de la digestion, et ne peut en aucune façon passer dans les œufs. Voilà pour le crapaud.

Quant aux prétendus serpents, voici ce qui a pu porter à y croire. La pellicule *vitelline*, ou si on l'aime mieux, le sac qui renferme le jaune dans l'œuf, est terminé à chacune de ses extrémités par des cordons qu'on nomme *chalazes*, et qui par suite des mouvements de l'œuf dans l'oviducte, se trouvent presque toujours tordus ou contournés sur eux-mêmes; or il arrive quelquefois qu'en conséquence de certains accidents, cette pellicule perd son contenu, son jaune; on a alors un œuf sans jaune, mais retenant encore le sac qui le contenait, avec ses chalazes ou cordons en spirales à ses extrémités. De là les prétendus serpents de personnes qui se prononcent sans avoir suffisamment examiné. Ajoutons que ces œufs, qui sont toujours plus petits, sont généralement appelés *œufs de coq*; mais inutile de faire observer que la loi générale qui veut que la parturition n'appartienne absolument qu'aux femelles, a son application chez les poules comme dans toutes les autres classes de la série animale, et que les coqs ne peuvent pas plus pondre des œufs que les autres mâles quels qu'ils soient ne peuvent mettre au monde des petits.

Nous offrons ici nos remerciements à notre estimable confrère du *Pionnier* pour avoir attiré notre attention sur ce sujet. Il y a une foule de mystères dans la nature que les lumières des plus hautes intelligences n'ont encore pu embrasser ; mais il existe aussi une foule de préjugés et d'erreurs à l'égard de faits nombreux aujourd'hui acquis à la science ; or, les conquêtes de la vérité sur l'erreur sont toujours si précieuses, qu'on doit savoir gré à tous ceux qui y contribuent de quelque manière que ce soit. Et si nos journaux s'occupaient plus souvent de semblables questions, on ne verrait pas tant de *contes bleus* avoir encore cours parmi le peuple.

Intelligence des Animaux.

On a signalé bien des fois des cas où les animaux, par leurs actes, démontreraient qu'ils pouvaient jusqu'à un certain point raisonner, ou du moins tirer des conséquences logiques de leurs comparaisons des faits. Cette faculté se manifeste souvent par des actes étonnants de sagacité dans une foule d'individus isolés de l'espèce animale, mais c'est surtout dans les efforts réunis d'un certain nombre pour parvenir à un but commun, qu'elle paraît encore d'une manière plus surprenante. Les Castors qui se mettent 5, 6, pour tirer sur la même pièce de bois qu'ils veulent ajuster dans leur chaussée ; les Nécrophores qui se réunissent pour trainer dans la fosse qu'ils viennent de creuser, le cadavre d'un mulot qu'ils veulent y ensevelir ; les Bousiers qui voulant faire rouler dans le trou destiné à la recevoir, la boule de fumier préparée pour leurs larves, l'attirent à eux, pendant que d'autres, placés de l'autre côté, la poussent dans la même sens ; l'Abeille, la Guêpe, qui continue sur le même modèle et dans les mêmes proportions, l'alvéole que sa sœur vient de laisser inachevée ; les Fourmis qui s'entraident pour faire pénétrer dans les conduits de leur terrier les proies qu'elles viennent de saisir &c., &c. démontrent clairement qu'il y a là raisonnement, ou du moins

prévision des conséquences de l'acte opéré, en même temps qu'entente entre les acteurs pour obtenir la fin désirée. Ces faits dénotent en un mot, que si chez les animaux il ne peut y avoir un véritable raisonnement ou une comparaison d'idées abstraites pour en tirer des conséquences, il s'y rencontre toutefois une faculté de comparer les faits matériels, de manière à pouvoir en déduire certains résultats. Un Mr. Joncas, de St. Romuald (Lévis), nous raconta, ces jours derniers, un fait bien intéressant de ce genre, dont il avait pu être témoin oculaire, lui-même.

S'apercevant que les œufs disparaissaient souvent des nids de ses poules avant qu'il eût le temps d'aller les recueillir, il se décida à faire le guet pour surprendre les voleurs. Une fente lui livrant une vue parfaite de l'endroit de son hangar où poussaient ses poules, sans qu'on pût reconnaître sa présence, il s'y plaça en embuscade, au moment où avaient lieu d'ordinaire l'enlèvement des œufs. Il ne fut pas longtems à attendre avant que les maraudeurs se montrassent. A sa grande surprise, il n'y reconnut ni nécessiteux du voisinage, que le besoin auraient forcés à violer les règles de l'honnêteté ; ni des trafiquants trop peu scrupuleux pour faire fructifier leur négoce ; mais bien des gourmets de la gent rate, ne paraissant pas plus soucieux des titres leur donnant droit aux revenus du poulailler que de ceux en vertu desquels ils avaient établi leur domicile dans l'entre-sol de ce hangar. Mais si ce sont là les voleurs, se disait le guetteur en lui-même, comment peuvent-ils s'y prendre pour faire disparaître toute trace de leurs festins, car ils ne peuvent pas sans doute transporter ces œufs dans leurs demeures ? Cette difficulté ne pouvait nullement embarrasser maître raton, car il était depuis longtemps rompu aux manœuvres de ce genre. Notre homme ne tarda pas à en avoir la preuve.

Un des plus hardis de la bande pénètre donc dans un nid et en fait sortir un œuf. Le saisissant aussitôt entre ses pattes antérieures, il se retourne sur le dos, et se constitue en véritable véhicule, que ses compagnons s'empres- sent de traîner en le tirant par les pattes, tout en marchant

à reculons, jusqu'à l'entrée de leur trou. Arrivés là, le traineau-vivant abandonne sa position ; il laisse choir son œuf sur le plancher, et s'enfonce à reculons dans le trou pour le saisir de nouveau de ses pattes du moment qu'on l'aura fait rouler jusqu'à lui. Cette manœuvre avait sans doute pour but d'éviter que l'œuf ne se cassât en le laissant tomber de lui-même. A peine un œuf avait-il disparu dans le trou, qu'un nouveau *traineau*, chargé de la même manière, arrivait à l'entrée, et en quelques minutes seulement, le nid demeura veuf de ses produits.

Nous avons déjà entendu parler de faits semblables, mais nous hésitions à y croire. Nous sommes heureux qu'un homme aussi digne de foi que Mr. Joncas ait pu être témoin lui-même de ce stratagème, pour nous en certifier l'exactitude.

Vitalité des Reptiles.

Un Mr. W. K. Brooks, de Suspension Bridge, écrit à l'*American Naturalist*, que voulant faire des expériences sur la vitalité de grenouilles, 12 de ces batraciens furent renfermés dans un trou creusé dans du calcaire solide et recouvert d'une vitre cimentée avec de la glaise ; 12 autres furent de même renfermés dans un bloc de grès très compacte, et enfin un autre lot dans un tronc d'arbre creusé. On les laissa là pendant un an. Lors de l'examen, ceux renfermés dans le bois furent trouvés morts et en partie décomposés ; il en fut de même de ceux dans le grès. Mais quant à ceux renfermés dans le calcaire, la moitié furent trouvés encore vivants, et deux de ceux-ci furent trouvés plus pesants que lorsqu'on les y avait déposés (on avait pris alors la précaution de les peser). Les grenouilles vivantes encore furent de nouveau renfermées dans le calcaire, et à la fin de la 2e année, on les trouva toutes mortes. On les examina plusieurs fois dans leur prison, à travers la vitre, et chaque fois celles qui vivaient encore furent trouvées éveillées et actives, et non endormies ou engourdies.